

Canada

Department of Finance Ministère des Finances Canada

Deputy Minister

Sous-ministre

Ottawa, Canada

Madame Aideen Nicholson, député Présidente du Comité permanent des comptes publics Chambre des communes Ottawa (Ontario)

ES AND PRIVATE C. des C. ET LÉGISLATIO

Le onzième rapport du Comité des comptes publics renfermait deux séries de recommandations qui étaient adressées au Ministère des Finances plutôt qu'au gouvernement. Comme j'ai déjà témoigné devant les membres du Comité à ce sujet, je désire donner suite à ces recommandations au nom du Ministère.

Au point 23, on réclame un rapport de situation sur le plan de travail et les activités de la Division de l'évaluation des mesures fiscales. Je suis heureux de l'intérêt soutenu manifesté par le Comité à l'égard des travaux de la Division, et j'aborderai successivement la dotation du service, ses activités en cours et prévues et le récent élargissement de son mandat.

Sur le plan des effectifs, le service englobe 10 années-personnes au total, dont sept sont déjà dotées. Deux autres le seront au cours du prochain exercice et le maximum sera atteint en 1989-1990.

En ce qui touche les activités, la Division commencera dès maintenant à étudier de près les stimulants maintenus dans le cadre de la réforme fiscale pour répondre à des objectifs socio-économiques déterminés. Comme je l'ai indiqué au cours de la réunion du Comité tenue le 15 octobre, on insistera aussi sur les mesures qui, à cause de leur échéance, exigent des décisions quant à leur renouvellement on à leur cessation à une date précise. Une liste de ces mesures figurait dans la lettre que j'ai fait parvenir au Comité le 5 novembre dernier.

Une autre tâche importante de la Division découle de la réponse du gouvernement au onzième rapport du Comité. Le gouvernement s'est engagé à publier périodiquement des renseignements sur les mesures fiscales pour souligner la transparence du régime. On a donc demandé au Ministère de procéder à des consultations vers la fin de cette année pour discuter des comptes

